



Elaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Version approuvée

Servitudes d'Utilité Publique - Secteur Nord-Est - 1/11000e



- AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques**
Périmètres Monuments Historiques
- AC2 - Servitudes de protection des Sites**
Sites inscrits ou classés
- AS1 - Servitudes protection de captages d'eau**
• Captages d'eau
• Périmètre de protection immédiate
• Périmètre de protection rapprochée
• Périmètre de protection éloignée
- PT2 - Servitudes relatives aux communications**
— Faisceau hertzien
■ Zone de dégagement de 30m de part et d'autre du faisceau
- T1 - Servitudes des voies ferrées**
+ Voie ferrée
- I1 - Pipe-lines d'hydrocarbures**
■ Oléoduc (Géorisques)
- I3 - Servitudes de transport de gaz**
■ Canalisations de transport de gaz naturel (Géorisques)
- I4 - Lignes électriques**
— Lignes aériennes 90KV n°1 et n°2
— Projet de ligne 2x225 KV Hautes Falaises - Sainneville
- Plan de Prévention des Risques Inondation**
Zonage réglementaire du PPRI de la Lézarde
■ Zone bleu clair
■ Zone bleu foncée
■ Zone marron
■ Zone rouge
■ Zone vert clair
■ Zone vert foncé
■ Zone violet
■ Zone érosion du PPRI de la Lézarde
Zonage réglementaire du PPRN Valmont-Ganzeville
■ Zone Bleu ciel
■ Zone Bleue
■ Zone Grise
■ Zone Jaune
■ Zone Orange
■ Zone Rouge
■ Zone Verte

